

Accès aux soins ? Enfin un programme !

Hôpitaux asphyxiés, populations oubliées, soignants épuisés, cultures professionnelles en silos, corporatismes hospitaliers ou libéraux, notre système de santé n'en peut plus.

Paradoxe pour un système fondé sur le bien commun de la protection sociale solidaire, proie d'intérêts opportunistes, imbibés des idées du passé, ayant conduit au constat que 30% des dépenses de santé sont consacrés à des actes inutiles.

Symptôme visible, la réponse aux demandes de soins non programmés n'en finit pas de se dégrader, au détriment des plus vulnérables, des classes populaires et des périphéries.

- **Les médecins des centres de santé saluent avec satisfaction les propositions du rapport MESNIER en faveur de l'accès aux soins.**

Enfin des propositions et un programme

- **Oui c'est exact, pour les personnes malades les visites d'urgences à l'hôpital sont des expériences coûteuses et inquiétantes, qu'il faut leur éviter autant que possible**
- **Oui, désormais il faut cesser d'obliger la population à recourir aux services d'urgences hospitaliers, faute d'offre de ville digne de ce nom**
- **Oui à une offre ambulatoire, de service public, régulée, accessible, en tiers-payant, sans dépassement tarifaire**
- **Oui à une offre ambulatoire organisée en équipe, faisant appel à des compétences professionnelles bien utilisées, garantissant sécurité et qualité des soins**
- **Oui à une régulation publique dans les territoires, dotée des technologies modernes d'information et de communication médicale**
- **Oui à une offre d'éducation populaire au recours aux soins appropriés, ouverte à tous, inscrite dans la durée**

Dans l'immédiat

L'USMCS soutient les équipes de centres de santé volontaires, proposant une expérimentation de type article 51, en partenariat avec les collectivités territoriales, les hôpitaux, les gestionnaires, et les tutelles, prévoyant :

- **Un financement forfaitaire annuel des centres de santé, à la place des paiements à l'acte**
- **En contrepartie d'une offre de soins globale, accessible à tous, incluant consultations médicales, para-médicales, programmées ou non, éducation pour la santé, actes de prévention.**

23 Mai 2018